

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Déjà 1 an d'existence pour le comité régional sur les plantes exotiques envahissantes

KAMOURASKA, le 8 décembre 2015 – En novembre 2014, un groupe d'intervenants se réunissait pour discuter de l'enjeu des plantes exotiques envahissantes (PEE) au Kamouraska. Ce comité est composé de professionnels de différentes organisations telles que la MRC de Kamouraska, des municipalités, Co-éco, l'OBAKIR, l'UPA, Groupe-conseil agricole, le Conseil du Saint-Laurent, Parc Bas-Saint-Laurent, Biopterre et d'autres intervenants plus ponctuels. Le comité régional est unique en son genre au Québec par sa composition en soi, mais aussi puisqu'il aborde la question des PEE sous l'angle de la réflexion intégrée, de partage d'information et d'actions concrètes sur le terrain.

À titre d'exemple, différents représentants du comité participent à des conférences de sensibilisation et d'éducation sur la manière d'aborder la problématique des PEE, comment les prévenir et comment les gérer suite à un envahissement. Il y a aussi des initiatives plus locales, comme à Kamouraska, où un groupe de bénévoles lutte activement contre l'envahissement de la renouée japonaise en bordure du fleuve. Cette initiative est accompagnée par un représentant du comité régional.



Le comité régional entamera l'année 2016 avec beaucoup d'ambition. Directement issu des travaux du comité régional, un projet d'accompagnement des municipalités dans la lutte contre les PEE verra le jour dans les municipalités du Kamouraska dès janvier. Également, le comité régional suit de proche les travaux menés par Biopterre, qui entamera la phase 2 de télédétection du roseau commun. En plus de veiller à consolider ses projets en cours, le comité régional voudrait entreprendre un projet en recherche appliquée avec le ministère des Transports du Québec.

Beaucoup de défis et de beaux projets attendent ce comité régional. Le Kamouraska est très proactif dans la lutte aux PEE et il ne faut pas cesser ces efforts. Dans l'est du Québec, l'invasion ne fait que débiter. Kamouraska représente une zone de transition dans la répartition des PEE. C'est notre rôle, à tout un chacun, de mieux comprendre et de freiner l'envahissement des plantes exotiques envahissantes.

-30-

Information

Source :

Benoit Randall, agent de développement
Municipalité de Kamouraska
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca

Renseignements :

Valérie Labrecque
MRC de Kamouraska, coordonnatrice du comité régional sur les PEE
418 492-1660 poste
vlabrecque@mrckamouraska.com